

JUILLET 2026

La Vie Saclasienne

Journal municipal de Saclas

Numéro 19



Saclas



IMPRESSION: PCS Orléans 8517 735 973 - Ne pas jeter sur la voie publique - Mairie de Saclas - 15/06/2026

Mairie de Saclas - 19, rue de la Mairie - 91690 SACLAS

Tél. : 01 69 58 88 00 - contact@mairie-saclas.fr

www.mairie-saclas.fr

Retrouvez les actualités sur Facebook



• ÉDITO •



Fabrice JAOUEN
Maire de Saclas

Chères Saclasiennes,
chers Saclasiens,

En juin, nos enfants ont été à la fête !

Des spectacles leur ont été offerts par l'association Salioclitae ; d'autres ont été présentés par les élèves, accompagnés de leurs enseignants, pour le plus grand bonheur des parents.

Ils ont également pu profiter des animations de la Fête de la pêche, où ils

ont découvert le plaisir de taquiner le goujon !

À la kermesse des écoles, organisée par l'association des parents d'élèves en partenariat avec la mairie, jeux, rires et bonne humeur étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de tous.

Après des vacances bien méritées, ils retrouveront à la rentrée de beaux projets conçus pour eux.

Dès septembre, un Conseil municipal des jeunes verra le jour à l'initiative de la municipalité. Porté par Thierry Kummel, conseiller délégué à la jeunesse, en lien avec l'équipe enseignante de notre école élémentaire, ce beau projet constituera à la fois une initiation à la citoyenneté, un espace de parole et un lien privilégié avec la vie locale. Une première à Saclas !

Par ailleurs, une classe de neige sera proposée aux élèves de CM1 et de CM2. À l'initiative de M. Brodier et de son équipe, le conseil municipal a délibéré afin d'acter sa participation au financement de cette heureuse initiative.

Nous n'oublions pas nos seniors, qui ont pu participer à une magnifique sortie au château de Chenonceau, organisée par le CCAS.

Avec plus de 600 participants, la marche d'automne du Club ADO a été un véritable succès. Merci aux organisateurs pour leur engagement.

Alors que l'été s'installe, les vagues de chaleur risquent de se succéder. Effet désormais avéré du changement climatique, ces épisodes extrêmes seront de plus en plus fréquents et nous devons nous préparer à y faire face, tout en veillant aux plus fragiles de nos concitoyens. En lien avec l'ADMR et les infirmières, la mairie a mis en place une procédure de contact des personnes isolées et vulnérables. N'hésitez pas à nous signaler toute personne qui vous semblerait en difficulté.

Mais l'été sera aussi le temps que beaucoup attendent avec impatience : celui des vacances, du repos, des voyages et, bien entendu, du grand rendez-vous annuel de la Fête nationale.

Le 11 juillet, nous vous attendons nombreux pour parcourir les rues de Saclas et assister ensuite à un magnifique spectacle pyrotechnique.

Bel été à toutes et à tous !



Danielle PÉCHIN
1^{ère} adjointe déléguée aux affaires sociales, CCAS, écoles, culture et animation
reçoit sur rendez-vous

PERMANENCES DU CCAS POUR LES AFFAIRES SOCIALES :
personnes en difficulté (financière, sociale, liées à l'âge ou au handicap) :

Mélocy MONTEIRO
Conseillère déléguée aux affaires sociales et associations
Contact : melocy.monteiro@mairie-saclas.fr

PERMANENCE LOGEMENTS SOCIAUX :

Sylvie BRUNET
Conseillère déléguée au logement, accompagne les habitants dans leurs démarches liées au logement.
Contact : sylvie.brunet@mairie-saclas.fr

Un nouveau médecin généraliste à Saclas !



Comme vous l'annonçait Monsieur le Maire dans son édito du journal de juin, le **Docteur Benjamin BACCUS**, médecin généraliste, est désormais installé à Saclas.



Recruté par la municipalité en tant que médecin salarié de la commune, il vient renforcer l'offre de santé de notre village. Cette organisation, encore peu répandue sur le territoire, permet aujourd'hui à Saclas de compter **trois médecins généralistes**, une situation particulièrement appréciable pour les habitants.



La municipalité souhaite la **bienvenue au Docteur BACCUS** et se réjouit de cette nouvelle étape en faveur de l'accès aux soins pour tous.



Les rendez-vous peuvent être pris directement sur **Doctolib**. Les personnes ne disposant pas d'un accès à cette plateforme ou rencontrant des difficultés peuvent contacter l'accueil de la mairie, qui les accompagnera dans leurs démarches.



Docteur Benjamin BACCUS
Médecin généraliste

Prenez rendez-vous sur **Doctolib**

Doctolib

Besoin d'aide ?
Contactez l'accueil de la mairie, nous vous accompagnons.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE MERCREDI 29 AVRIL 2026

Le procès-verbal précédent est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions du Maire : néant

1- Budget commune : Compte Financier Unique 2025

Excédent de fonctionnement de 741 799.92 €

Déficit d'investissement de 390 931.12 €

Soit un excédent total pour l'exercice 2025 de 350 868.80 €

Vote : *unanimité (M. le Maire ne prend pas part au vote)*

2- Budget commune : affectation des résultats 2025

Décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

Compte 002 : 359 370.10 €

Compte 001 : - 390 931.12 €

Compte 1068 : 382 429.82 €

3- Vote des taux des taxes locales

Pour l'année 2026 les taux suivants aux impôts directs locaux :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.33 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50.00 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 11.95 %

Vote : *unanimité*

4- Budget commune : budget primitif 2026

Dépenses d'investissement : 1 139 828.26 €

Recettes d'investissement : 1 139 828.26 €

Dépenses de fonctionnement : 1 926 006.75 €

Recettes de fonctionnement : 1 926 470.10 €

Vote : *unanimité*

5- Budget annexe O.C.C. : Compte Financier Unique 2025

Il prend en compte les opérations à caractère commercial et présente l'avantage pour la commune de récupérer la T.V.A.

Excédent de fonctionnement de 26 344.80 €

Excédent d'investissement de 38 071.10 €

soit un excédent total pour l'exercice 2025 de 64 415.90 €

Vote : *unanimité (M. le Maire ne prend pas part au vote)*

6- Budget annexe O.C.C. : affectation des résultats 2025

Décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

Compte 001 : + 38 071.10 €

Compte 002 : + 26 344.80 €

7- Budget annexe O.C.C. : budget primitif 2026

Dépenses d'investissement : 1 058 831.07 €

Recettes d'investissement : 1 058 831.07 €

Dépenses de fonctionnement : 158 712.26 €

Recettes de fonctionnement : 158 712.26 €

8- Désignation d'un référent déontologue

Madame Stéphanie SALON (épouse STRINGARO) est désignée, à l'unanimité, référent déontologue pour la durée du mandat

9- Création d'une commission générale et désignation des membres

Il est décidé à l'unanimité la création d'une commission générale instance consultative chargée de préparer les travaux en amont du Conseil municipal, présidée par le Maire et composée de tous les membres du conseil. Elle sera chargée d'examiner toute question relevant de la gestion et des politiques communales, notamment dans les domaines suivants : environnement, jeunesse, vie associative, travaux, voirie et aménagement, et, plus généralement, toute question d'intérêt communal.

10- Désignation des membres de la CLECT

DÉSIGNE par 19 voix

TITULAIRE : Fabrice JAOUEN

SUPPLÉANT : Julie DUPERRON

11- Cession parcelle AE n°997 dite « sente Favier »

Annule et remplace la délibération 2026-01-005bis du 26 janvier 2026 Suite erreur matérielle

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération susvisée, portant sur le numéro cadastral de la parcelle concernée, étant en réalité cadastrée : Section AE numéro 997, située 19, rue de Gittonville pour une surface de 68 m² qui ne concerne qu'un seul propriétaire. Le Conseil se déclare favorable, à l'unanimité, à la cession de la parcelle AE N°997 Sente Favier située 19, rue de Gittonville pour une contenance de 68 m² prix de vente à 2 000 €.

12- Cession de la parcelle AK n°998 au droit de la parcelle AK 801

Annule et remplace la délibération 2026-01-006bis du 26 janvier 2026 Suite erreur matérielle

Considérant qu'une erreur matérielle

s'est glissée dans la délibération susvisée, portant sur le numéro cadastral de la parcelle concernée, étant en réalité cadastrée : Section AK N° 998 située 9, rue de L'Orme pour une surface de 62 m² qui ne concerne qu'un seul propriétaire. Le Conseil se déclare favorable, à l'unanimité, à la cession de la parcelle AK N°998 située 9, rue de l'Orme pour une contenance de 62 m² prix de vente à 2 000 €.

13- Cessions parcelles ad 439 et ad 440 au droit de la parcelle ad n°93

Annule et remplace la délibération 2026-01-007bis du 26 janvier 2026 Suite erreur matérielle

Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération susvisée, portant sur le numéro cadastral des parcelles concernées, étant en réalité : Section AD N°439 pour une contenance de 150 m² et AD N°440 pour une contenance de 92 m² situées ruelle des Crosnes qui ne concernent qu'un seul propriétaire. Le Conseil se déclare favorable, à l'unanimité, à la cession des parcelles AD N°439 de 150 m² et AD N°440 pour 92 m² situées ruelle des Crosnes prix de vente à 2 000 €.

14- Délibération portant modification de la délibération n°2026-03-001 du 30 mars 2026 en partie

A/ Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal du Transport Sud Essonne
CONSIDÉRANT qu'en l'absence de statuts, c'est l'arrêté préfectoral n°2016-PREF.DRCL/899 du 1er décembre 2016 qui prévaut et indique que chaque commune ou établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre est représenté par deux délégués titulaires,

Les dispositions relatives au Syndicat Intercommunal du Transport Sud-Essonne sont annulées dans la délibération 2026-03-001 du 30 mars 2026 et remplacées comme suit :

A – Syndicat Transport Sud-Essonne
Sont élus en qualité de délégués titulaires par 19 voix
Mme Myriam REBUT et M. Laurent DUPONT

Les autres dispositions de la délibération n°2026-03-001, notamment celles relatives aux syndicats SIÈGE et S.I.4.R.P.B, demeurent inchangées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H54



Julie
DUPERRON

Adjointe
déléguée
aux finances,
commerces et
économie locale

UN PREMIER BUDGET DE TRANSITION

POUR LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le budget 2026 marque une étape importante pour notre commune. Premier budget du mandat confié par les Saclasiens en mars dernier, il traduit les orientations que nous souhaitons donner à notre action municipale pour les années à venir.

Notre ambition est claire : poursuivre le développement de Saclas tout en préservant l'équilibre financier de la commune, tout en intégrant les enjeux de transition écologique et d'adaptation au changement climatique. Dans un contexte où les collectivités doivent faire face à des contraintes budgétaires toujours plus fortes, nous avons fait le choix d'un budget responsable, fondé sur la maîtrise des dépenses, la recherche de financements extérieurs et la préparation des projets qui façonneront l'avenir de notre commune.

Ce budget repose sur des bases financières solides. Les dépenses de fonctionnement sont contenues afin de maintenir un niveau de service public de qualité tout en préservant nos capacités d'investissement. Grâce à cette gestion rigoureuse, la commune est en mesure de poursuivre les projets attendus par les habitants sans compromettre ses équilibres financiers et sans augmentation de la fiscalité locale.



LE BUDGET 2026 EN QUELQUES CHIFFRES



- Un budget de fonctionnement équilibré à hauteur de **1,93 million d'euros**.



- Des dépenses de gestion maîtrisées malgré l'évolution des coûts supportés par les collectivités.



- Le maintien d'une **fiscalité locale stable** et la poursuite de notre engagement en faveur d'une fiscalité plus juste avec l'abaissement du taux de taxe foncière sur le non bâti de **60 % à 50 %**, conformément aux engagements pris devant les Saclasiens.



- Une capacité d'investissement préservée grâce à une gestion rigoureuse, à l'épargne communale, aux subventions obtenues, aux recettes issues de notre patrimoine communal (locations de logements et de commerces) ainsi qu'à un recours raisonné à l'emprunt.



L'INVESTISSEMENT AGIR AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE LE SACLAS DE DEMAIN

Le budget d'investissement 2026 s'élève à près de **1,14 million d'euros**. Il constitue la traduction concrète des engagements portés par la nouvelle équipe municipale et répond à plusieurs priorités : continuer à améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité, moderniser les équipements communaux et accompagner le développement de notre village.

Parmi les principales opérations prévues cette année figurent :



- La poursuite des travaux de voirie et d'aménagement urbain destinés à améliorer la sécurité des usagers, faciliter les déplacements et renforcer la qualité du cadre de vie dans plusieurs secteurs de la commune, notamment rue de Grenet, rue Guy Môquet et rue des Gravières.



- L'amélioration de l'éclairage public, notamment aux abords du parc communal.



- La rénovation et l'entretien des bâtiments municipaux, avec notamment des interventions prévues sur la toiture de l'église, la crèche et la salle communale.



- Des études au sein du groupe scolaire portant sur la rénovation énergétique des bâtiments, la création d'un préau dans la cour des maternelles ainsi que l'installation d'une barrière de sécurité à proximité de l'école.



- La poursuite de la réflexion engagée sur le bâtiment et le jardin situés au 17 rue de la Mairie afin de définir un projet structurant participant à l'attractivité et au dynamisme du centre-bourg.



- L'acquisition d'un véhicule électrique pour les services techniques, illustrant notre volonté d'engager progressivement la commune dans une démarche plus respectueuse de l'environnement.



Ce premier budget de mandat traduit notre volonté d'agir avec **sérieux, pragmatisme et ambition**. Nous poursuivrons au cours des prochaines années les projets nécessaires au développement de Saclas, dans un esprit de **responsabilité financière, de proximité** avec les habitants et de **préparation de l'avenir**.

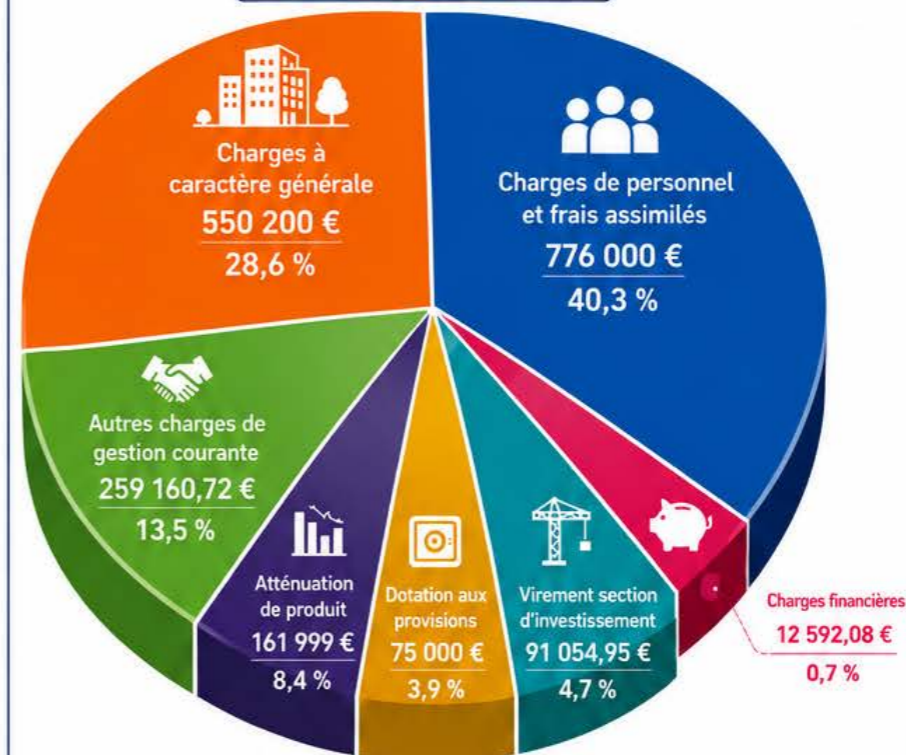


BUDGET COMMUNAL 2026

en chiffres

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

DÉPENSES : 1 926 006,75 €



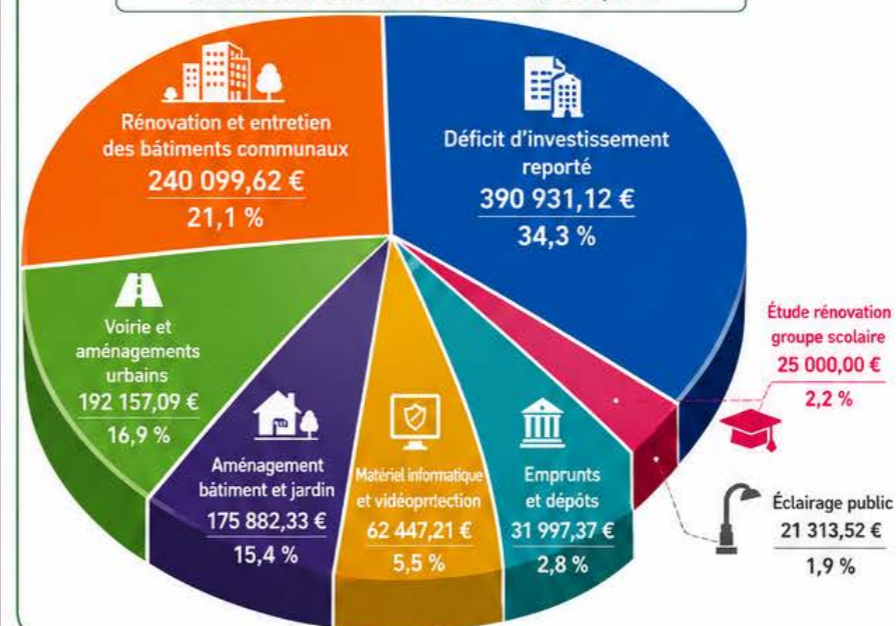
RÉCAPITULATIF DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

Atténuation des charges	25 000 € / 1,3 %
Produits de service	6 700 € / 0,3 %
Reversement CAESE	290 000 € / 15,1 %
Impôts locaux	910 400 € / 47,3 %
Dotations de l'État	234 000 € / 12,2 %
Autres produits de gestions courante	101 000 € / 5,2 %
Excédent de fonctionnement reporté	358 906,75 € / 18,6 %

TOTAL RECETTES : 1 926 006,75 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2026

TOTAL DES DÉPENSES : 1 139 828,26 €
dont restes à réaliser 2025 : 601 899,77 €



RÉCAPITULATIF DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Excédents de fonctionnement capitalisés	382 429,82 € / 33,6 %
Emprunts	318 521,05 € / 27,9 %
Subventions d'investissement	310 322,44 € / 27,2 %
Virement de la section de fonctionnement	91 054,95 € / 8,0 %
Produits de cession	37 500,00 € / 3,3 %

TOTAL DES RECETTES : 1 139 828,26 €
dont restes à réaliser 2025 : 610 401,07 €



Ces données illustrent les orientations budgétaires retenues par la commune pour 2026 : **maîtriser les dépenses** de fonctionnement, **investir pour préparer l'avenir**, maintenir la **qualité des services publics** et **préserver notre cadre de vie**.





Saclas en lettres humaines :
une photo de classe inoubliable !

M. Brodiez, directeur de l'école élémentaire Serge Lefranc, a le plaisir de partager cette magnifique photo de classe réalisée dans des conditions exceptionnelles. Prise en vue aérienne, l'image révèle une composition originale et émouvante : le mot « Saclas » a été soigneusement formé par l'ensemble des élèves, du CP au CM2, réunis main dans la main. Cette mise en scène symbolique illustre à la fois la cohésion, la solidarité et l'esprit d'école qui animent les enfants et l'équipe pédagogique. Un souvenir marquant qui restera sans doute gravé dans les mémoires de cette année scolaire.

Le journal municipal fait une pause estivale !



Comme chaque année, votre journal municipal s'accorde une parenthèse estivale durant le mois d'août.



Nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour continuer à faire vivre, ensemble, l'actualité de notre commune.



En attendant, nous vous souhaitons un très bel été.

Myriam REBUT

Adjointe déléguée à l'information et la communication



Fermeture estivale de la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera fermée pendant la période estivale, du 6 juillet au 31 août inclus. La réouverture est prévue le mardi 1^{er} septembre.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES



En raison de la période estivale, les bureaux de la Mairie et de France Services seront exceptionnellement fermés les samedis des mois de juillet et août 2026.

Reprise des permanences du samedi à compter du 5 septembre 2026.

La Vie Saclasiennne - Journal municipal de la ville de Saclas • Directeur de la publication et de la rédaction : Fabrice JAOUEN • Conception graphique, rédaction et réalisation : Myriam REBUT • Coordination : Valentine PIOGER, Danielle PÉCHIN • Relecture : Sylvie Brunet et Marianne Dorval • Distribution : les Services Techniques municipaux

La bibliothèque municipale inaugure l'espace ado

le 5 septembre



Le 5 septembre à l'occasion du forum des associations, les bénévoles de l'association Salioclitae vous invitent à découvrir le nouvel espace ado la bibliothèque municipale.

Cet espace, doté d'un ordinateur accessible au public, vous permettra de naviguer sur internet et de découvrir la bibliothèque numérique du Département. Des liseuses numériques, en prêt, seront à disposition des lecteurs pour télécharger les romans de leur choix.

Un pot de bienvenue est prévu à 11h pour fêter l'évènement. Venez nombreux !



Nous sommes partis en **classe de découverte** au domaine de **Chamarande** le lundi 30 mars et le mardi 31 mars 2026.

Le premier jour, nous avons visité le domaine autour du château, nous avons vu l'allée d'honneur, le jardin à la française et les œuvres d'art qui se trouvent juste à côté du château.

Avec **Aurore**, nous avons découvert l'architecture du château en observant les façades et nous avons appris de nouveaux mots : **la travée, la lucarne, le fronton ...**

Le lendemain, nous avons visité l'**Orangerie** et nous avons vu l'exposition d'une artiste canadienne appelée **Nadia Myre**. Nous avons également fait une grande randonnée pour découvrir le jardin et les œuvres d'art exposées dans le domaine.

Nous avons passé un excellent séjour et appris beaucoup de choses. Nous remercions **la Mairie et l'UES** de nous avoir aidés à financer notre sortie.

Les classes de CE1-CE2 de l'école de Saclas

Merci !

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2026/2027

Le Transport Sud Essonne (TSE) vous informe que les inscriptions en ligne à la carte Scol'R pour les circuits spéciaux scolaires sont ouvertes.

Renouvellement ou 1^{ère} demande : Rendez-vous sur : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr>

Si vous possédez déjà un compte, merci de ne pas en créer un nouveau. En cas d'oubli de votre mot de passe, utilisez la rubrique « Identifiant ou mot de passe oublié ? ».

Pensez à effectuer vos démarches avant le 31 juillet 2026 afin d'éviter les frais de dossier supplémentaires de 20 €.

Les paiements par chèque doivent être libellés à l'ordre de « CARTE SCOL'R TSE » en précisant au dos le nom et le prénom de l'élève concerné.

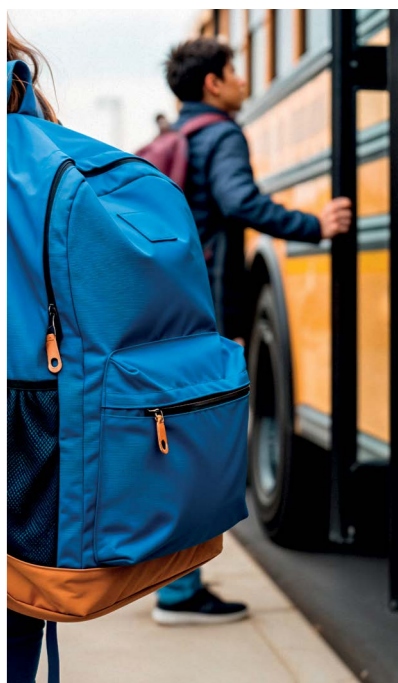
Les espèces ne sont pas acceptées. La carte Scol'R sera envoyée par courrier après réception du règlement.

Nouveauté 2026-2027 Les collégiens et lycéens inscrits aux circuits spéciaux scolaires pourront bénéficier du forfait imagineR Scolaire à tarif préférentiel (38,53 € + 8 € de frais de dossier), permettant des déplacements illimités dans toute l'Île-de-France.

Le dispositif de remboursement du forfait imagineR Junior est maintenu pour les détenteurs de la carte Scol'R Junior.

Pour toute question contactez le TSE :

- Par téléphone au 01 64 92 00 23
- Par courriel : contact@transportsudessonne.fr



Une journée de découverte et de convivialité au Château de Chenonceau



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saclas a organisé, le 16 juin dernier, une sortie au Château de Chenonceau. Cette journée a réuni **21 seniors**, venus de Saclas mais également d'Étampes, dans une ambiance chaleureuse placée sous le signe de la découverte et de la convivialité.



Les participants ont pu admirer l'un des plus beaux joyaux du patrimoine français et profiter de ses magnifiques jardins, tout en partageant un agréable moment d'échanges et de détente.

Danielle Péchin, adjointe au maire déléguée au CCAS et organisatrice de cette sortie, se réjouit du succès de cette initiative : « Ces moments de partage sont précieux. Ils permettent à nos aînés de se retrouver, de découvrir des lieux d'exception et de créer de beaux souvenirs ensemble. »

Cette escapade culturelle et conviviale s'inscrit pleinement dans la volonté du CCAS de Saclas de favoriser le lien social et de proposer des activités adaptées aux seniors du territoire.

De beaux souvenirs à partager!

Partager, découvrir, se retrouver ensemble, tout simplement!



CANICULE, FORTES CHALEURS : PROTÉGEZ-VOUS AVANT LES PREMIERS EFFETS



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS (chez soi ou dans un lieu rafraîchi)
- BUVEZ DE L'EAU (sans attendre d'avoir soif)
- Mouillez-vous le corps
- Fermez les volets et fenêtres
- Privilégiez les activités douces
- Mangez frais et équilibré
- Évitez l'alcool
- Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELÉ LE 15

Plus d'informations : 0 800 36 66 66 (appel gratuit) <https://www.santepubliquefrance.fr>

Les vagues de chaleur en France deviennent de plus en plus précoces, fréquentes, intenses et durables. Notre région a récemment connu des niveaux de vigilance orange et rouge avec plusieurs jours de fortes températures. Ces épisodes ont des conséquences directes sur la santé : déshydratation, maux de tête, vertiges, crampes et

fatigue importante. Cette fatigue peut diminuer la vigilance et augmenter les risques d'accidents au quotidien. Pendant les vacances d'été, les fortes chaleurs favorisent les activités aquatiques, ce qui accroît le risque de noyade, notamment chez les jeunes enfants. Il est donc essentiel de surveiller les enfants en permanence, de respecter les consignes de sécurité, de tenir compte de son état de santé avant de se baigner et d'éviter les baignades en solitaire. Pour se protéger lors des épisodes de canicule, il est recommandé de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- rester dans des endroits frais et limiter les sorties aux heures les plus chaudes ;
- privilégier les activités physiques modérées ;
- adopter une alimentation légère et éviter l'alcool.

Enfin, une attention particulière doit être portée aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, plus vulnérables à la chaleur. Elles sont encouragées à s'inscrire sur le registre communal afin de bénéficier d'un accompagnement en cas de canicule.



Vous partez bientôt en vacances ? Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Comment s'inscrire ?
 --> utiliser le service en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634
 Votre inscription peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard 3 jours avant votre départ, voir la veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie
 --> Ou vous rendre en commissariat de police ou en brigade de gendarmerie. Adressez-vous au commissariat de Police d'Étampes ou aux Brigades de Gendarmerie d'Étampes, Angerville, Méréville ou Dourdan.

Partez tranquille !

Déjeuner des aînés

Chaque mercredi, le CCAS de Saclas organise un déjeuner convivial. Le repas est accessible aux seniors de **60 ans et plus**. Ouvert aux habitants de Saclas et des communes voisines, cet événement intergénérationnel accueille aussi les petits-enfants. Pour **5,50 €**, il offre un moment chaleureux de partage et de simplicité, avec une participation en constante augmentation.



Prochains déjeuners, les mercredis :
1er, 8, 15, 22, 29 juillet 2026

Pendant la période estivale d'août, les repas ne seront pas assurés.
Reprise dès le 2 septembre

Renseignements et réservation à l'accueil de la mairie ou au
01 69 58 88 00



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences de la Croix-Rouge à Saclas se déroulent chaque 2^e lundi du mois de 10h à 11h30 en mairie. Les bénévoles assurent une distribution de denrées pour certaines familles dans le besoin.

Prochaine permanence, le lundi 13 juillet 2026

Renseignements en mairie : 01 69 58 88 00



PERMANENCE À SACLAS

Les permanences des Restaurants du Cœur se déroulent le lundi, de 13h30 à 15h, à la salle communale (située près des pompiers),

Prochaine permanence le 6 juillet 2026

Les Restaurants du cœur seront fermés pour la période estivale du lundi 13 juillet au dimanche 13 septembre. Reprise le lundi 14 septembre

GARE À LA RAGE

RESTONS VIGILANTS pendant les vacances

Bien que la France soit officiellement indemne de rage depuis 2001, cette maladie virale, mortelle pour l'homme et les animaux dès l'apparition des premiers symptômes, est encore présente dans de nombreux pays touristiques.

À l'approche des vacances, La Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France vous recommande d'éviter tout contact avec des animaux à l'étranger, même s'ils paraissent familiers ou inoffensifs. **Il est également interdit d'introduire sur le territoire français un animal provenant de l'étranger sans respecter les règles sanitaires en vigueur.**

Les propriétaires de chiens et de chats voyageant hors de l'Union européenne sont invités à se renseigner sur les obligations vaccinales et administratives applicables avant leur départ.

POUR PRÉSERVER LE STATUT SANITAIRE DE LA FRANCE, RESTONS VIGILANTS ET ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES LORS DE NOS DÉPLACEMENTS.

Ne touchez pas les animaux à l'étranger, même s'ils ont l'air gentils.

Renseignez-vous avant le départ sur les vaccinations et démarches obligatoires.

Respectez les règles sanitaires pour tout déplacement avec votre animal.

En cas de morsure ou de griffure, consultez un médecin sans attendre.

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE
 Direction régionale et interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France

plus d'info : <https://agriculture.gouv.fr/gare-la-rage>

AGGLO. Étampois Sud-Essonne

Rejoignez la chaîne Whatsapp !

AGGLO ÉTAMPOIS SUD-ESSONNE (CAESE)

Actualités, événements, informations pratiques... recevez l'essentiel directement sur votre téléphone.

www.caese.fr

Message du Président de l'association KRAV MAGA



Une page se tourne : Merci pour ces 22 années de Krav Maga !

Chers élèves, chers amis, Après 22 années passées sur les tatamis à enseigner le Krav Maga, le moment est venu pour moi de prendre ma retraite sportive. C'est une décision teintée d'émotion, mais je repars la tête haute et le cœur plein de souvenirs inoubliables.

À mes élèves : ma plus grande fierté

Je tiens à vous adresser un immense merci. Merci pour votre

confiance, votre rigueur, votre sueur et votre bonne humeur. Au-delà des techniques de self-défense, ce qui m'a le plus marqué durant toutes ces années, c'est la formidable cohésion qui a régné au sein du club. Nous avons su créer une véritable famille, où l'entraide, le respect et la solidarité n'étaient pas de vains mots. Vous voir progresser et vous dépasser a été ma plus belle récompense.

Un grand merci à la municipalité

Rien de tout cela n'aurait été possible sans un soutien institutionnel fort. Je tiens à remercier chaleureusement

Monsieur le Maire ainsi que toute l'équipe municipale pour nous avoir accueillis et mis à disposition ces locaux tout au long de notre parcours. Grâce à votre soutien, nous avons pu pratiquer notre discipline dans de bonnes conditions.

Ce n'est qu'un au revoir...

Rassurez-vous, je ne raccroche pas complètement les gants ! Si je quitte les cours réguliers, je continuerai à organiser des stages ponctuels. Ce sera l'occasion idéale de nous retrouver, de continuer à partager notre passion et de perfectionner nos techniques ensemble.

Une nouvelle aventure commence, mais l'esprit du Krav Maga reste en nous.

Prenez soin de vous, continuez à vous entraîner avec la même ferveur, et à très vite sur les tatamis !

Avec toute mon amitié et ma gratitude.

Bruno Toussard



Et les lauréats sont....

Le 23 mai dernier, le nom des deux lauréats du concours de dessins organisé par l'association Salioclitae, sur le thème « Saclas, hier, aujourd'hui, demain » a été dévoilé lors de la remise des prix.



Catégorie enfant

Théo Nabot

La gare de Saint-Cyr-Saclas



Catégorie adulte

Elodie Vindret

Saclas, hier, aujourd'hui, demain

Dans la catégorie enfant, **Théo Nabot** et sa très belle interprétation de la gare de Saint-Cyr-Saclas toute en couleur, est le lauréat du concours. Côté adulte, c'est **Elodie Vindret**, pour sa représentation minutieuse de Saclas sous le blason du village, qui l'emporte.

Afin d'illustrer les 30 ans de Salioclitae, les bénévoles de l'association ont décidé que ces deux dessins lauréats seraient imprimés sur des tote-bags, mis en vente à la bibliothèque municipale pour 1€. Les fonds récupérés seront réinvestis dans des animations culturelles au profit des saclasiens.

L'association remercie tous les participants à ce concours, pour la qualité des dessins produits, les 182 visiteurs qui se sont déplacés à la bibliothèque municipale pour élire les lauréats et la librairie « L'histoire sans faim » pour sa participation aux cadeaux.

Retour sur la kermesse des écoliers de Saclas

Samedi 13 juin,

l'association **Union pour les Écoliers de Saclas**, en partenariat avec la **Mairie de Saclas**, a organisé la traditionnelle kermesse des écoliers au stade Georges Garnery.



Cette matinée festive a rencontré un **beau succès** auprès des enfants et de leurs familles.

Chamboule-tout, pêche aux canards, ateliers créatifs, maquillage, courses en kart à pédales et de **nombreuses surprises** ont rythmé la matinée.



Grâce à la mobilisation des bénévoles, des partenaires et des familles, l'événement s'est déroulé dans d'**excellentes conditions**. Sourires, partage et convivialité étaient au rendez-vous pour célébrer ensemble la fin de l'année scolaire !

AU PROGRAMME



Chamboule-tout



Pêche aux canards



Ateliers créatifs



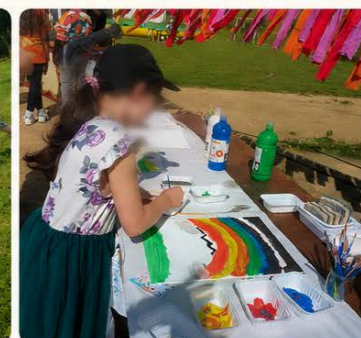
Maquillage Barbe à papa



Courses en kart à pédales



De nombreuses surprises et récompenses



L'Union pour les Écoliers de Saclas remercie chaleureusement l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué au succès de cette belle matinée.

-merci-

Une plante magique pour tous les élèves de l'école

Vendredi 5 juin, en salle des fêtes, l'association Salioclitae invitaient tous les élèves de l'école maternelle et primaire pour un spectacle « La plante magique du professeur Hortus ».

Dans un **décor haut en couleur**, les 200 enfants de l'école ont pu découvrir le **monde de biodiversité** à travers une enquête, **instructive** et pleine de magie, menée par le professeur Hortus.

Sous les applaudissements, la compagnie Hortus après une heure de spectacle, a remercié chaleureusement les enfants pour leur participation à cette enquête. Un très beau souvenir qui restera gravé dans les **mémoires** de tous les invités et des bénévoles de l'association.

Merci !
Un spectacle magique et instructif qui fait grandir les esprits !

Festival LES TRAVERSES au Domaine de Méréville

DIMANCHE 5 JUILLET 2026 de 12^h à 20^h

Programme :
la cabane à salades avec Chap'Co
balade artistique
spectacles

info & présa
scanne moi

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS :

un travail quotidien essentiel
au service du cadre de vie

Avec l'arrivée des beaux jours, l'entretien des espaces verts de la commune entre dans sa période la plus intense. De mai à septembre, cette mission mobilise à elle seule près des trois quarts du temps de travail des quatre agents des services techniques communaux.

UNE ORGANISATION PRÉCISE POUR UN TERRITOIRE ÉTENDU

Les espaces verts de la commune sont organisés en 54 zones distinctes, chacune nécessitant une attention régulière et adaptée. Cette organisation permet d'assurer un suivi rigoureux et une qualité d'entretien homogène sur l'ensemble du territoire communal.

Chaque intervention est enregistrée dans un tableau de suivi, garantissant une traçabilité des travaux réalisés et une planification efficace des passages dans chaque zone.

DES INTERVENTIONS ADAPTÉES SELON LES SITES

La diversité des espaces verts implique des temps d'intervention très variables selon les sites :

- Les plus petites zones, comme le monument aux morts, nécessitent en moyenne une à deux heures de travail pour un agent.
- Des secteurs intermédiaires, tels que la zone de Bierville ou le nouveau cimetière, demandent environ une demi-journée d'intervention mobilisant deux agents.
- À l'autre extrémité, des espaces plus vastes comme le plan d'eau requièrent plusieurs jours de travail et la mobilisation de l'ensemble de l'équipe.

Cette diversité illustre l'ampleur du travail réalisé tout au long de la saison estivale.

UNE GESTION RAISONNÉE DES ESPACES VERTS

Dans une logique d'entretien durable et respectueux de l'environnement, certaines zones font également l'objet d'une **tonde raisonnée**. Cette approche consiste à adapter la fréquence et la hauteur de coupe afin de préserver la biodiversité, favoriser la floraison spontanée et limiter l'impact sur les écosystèmes locaux.

UN ENGAGEMENT QUOTIDIEN POUR LE CADRE DE VIE

Au-delà de l'aspect technique, l'entretien des espaces verts contribue directement à la qualité du cadre de vie des habitants. Il s'agit d'un travail discret mais indispensable, réalisé quotidiennement par les agents communaux, au service de l'embellissement et de l'entretien de la commune.

Un travail invisible, un impact visible,
pour une commune toujours plus agréable à vivre !



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur la cession préalable à l'aliénation de portions de chemins ruraux

Par arrêté n°70/2026 en date du 12 juin 2026, le Maire de la commune de Saclas a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur l'aliénation des chemins suivants :

- Parcelle AE n°997 pour une contenance de 68 m2 Sente Favier, située 19, rue de Gittenville, déclassée par délibération 2026-01-002 du 26/01/2026
- Parcelle AK n°998, pour une contenance de 62m2, située 9, rue de l'Orme déclassée par délibération 2026-01-002 du 26 janvier 2026
- Parcelles AD n°439 pour une contenance de 150m2 et AD n°440 pour une contenance de 92m2 situées ruelle des Crosnes, déclassée par délibération 2026-01-002 du 26 janvier 2026.

Monsieur Joël EYMARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de Saclas pendant les heures d'ouverture de la mairie, soit de 8h à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au jeudi et de 13h30 à 16h le vendredi, le samedi de 8h à 12h. Les observations pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur du lundi 14 septembre 2026 jusqu'à la clôture de l'enquête, soit le mercredi 30 septembre 2026 à 17h. Par courrier à l'adresse : Mairie 19 rue de la Mairie 91690 SACLAS. Par mail à l'adresse : urbanisme@mairie-saclas.fr

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie : le lundi 14 septembre 2026 de 9h à 12h ; Le mercredi 30 septembre 2026 de 14h à 17h. Toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire de Saclas : par courrier ou auprès du service urbanisme

CONGÉS ANNUELS D'ÉTÉ 2025

La pharmacie de Saclas sera fermée :
le lundi 10 août au mercredi 19 août

Pharmacie de la Juine - 2 bis avenue Jean Jaurès - 91690 Saclas
Tél. : 01 64 95 60 58

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre journal de juin. En effet, nous évoquions la création de **2 places dédiées aux personnes à mobilité réduite**, alors qu'il s'agit bien d'une **place** et non deux.

Veuillez nous excuser pour cette erreur et vous remercions de votre compréhension.

GARAGE CHAMLEY
Mécanique Carrosserie Peinture

1, Place de Grenet
91690 SACLAS
Tél. : 01 69 78 00 20
Fax : 01 83 71 82 25
Mail : garagechamley@gmail.com
Site web : www.garagechamley.fr

ESP AUTOMOBILES

PORT: 06 81 84 75 77 FIXE: 01 64 95 22 27
NUNO.ESPINHO@ESPAUTOMOBILES.FR

ESP AUTOMOBILES
VENTE VEHICULE NEUF ET OCCASION
REPRISE-ACHAT-GARANTIE-FINANCEMENT
4 RUE DU BUISSON RONDEAU 91650 BREUILLET
WWW.ESPAUTOMOBILES.FR

CENTRE AUTO DIFFUSION

Ventes de véhicules neufs et d'occasions
Réparations mécaniques et entretien toutes marques

10 rue du 19 Mars 1962 - 91690 SACLAS
Tél. : 01 60 80 99 97 - 06 37 65 42 32
E-mail : centreautodiffusion@yahoo.fr
www.centreautodiffusion.fr

AD, la bonne idée pour l'entretien de votre auto

AD PAYSAGE

ENTRETIEN D'ESPACES VERTS
ÉLAGAGE - ABATTAGE

DE SOUSA Adrien
06 47 14 17 66
Ads.paysage@gmail.com
SACLAS (91690)

BOUCHERIE DE SACLAS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

2 Place de Grenet, 91690 Saclas
01 69 95 29 48

cimm immobilier

Consultez mes annonces

Matthieu MARTIGNOLE
Agent commercial
Les métiers de l'immobilier vous intéressent ? Parlons-en !

06 13 93 46 42
matthieu.martignole@cimm.com
matthieu-martignole.cimm.com

Achetez et vendez en toute sérénité !

L'île de Beauté
INSTITUT DE BEAUTÉ

1, PLACE DE L'ÉGLISE - 91690 SACLAS
TÉL. 06 04 67 40 67

AUX PETITS LARDONS
Artisan Charcutier
Laurent Sourceau

2 RUE JEAN MOULIN - 91690 SACLAS
TÉL : 01 64 95 60 47 - FAX : 01 60 80 91 31

Le coup de tête
Salon de coiffure
Isabelle Catherine Sabine

1 Place de l'ÉGLISE
91690 SACLAS
01 64 95 61 47

AMS Plomberie

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Ramonage

44, rue de Jubert - 91260 ST-CYR-LA-RIVIÈRE
06 83 85 53 15 - 01 60 80 15 51
ams.plomberie.91@gmail.com

FLYPC
Votre solution informatique

Professionnels & Particuliers
contact@flypc.fr / www.flypc.fr

06 85 34 89 38 01 83 62 95 90

VENTE - INSTALLATION - DÉPANNAGE
SAUVEGARDE - TÉLÉPHONE P - SITE INTERNET

16, rue de la Maine - 91690 Saclas

Histoire d'1 Fleur
Artisan Fleuriste

2 bis, rue Joliot Curie - 91690 SACLAS
Tél. 01 75 28 18 07 - histoired1fleur91@gmail.com

PULVÉRISATION PAR DRONE ET PERCHE

TOITURES - PANNEAUX SOLAIRES
MURS TERRASSES

Efficacité: Produits adaptés et performants
Sécurité: Aucun échafaudage
Élimine durablement: mousses, algues, lichens, champignons et dépôts verts.
Action longue durée garantie.

Contact : Bruno TOUSSARD
Tél. : 06 09 02 42 51

LES TAXIS SCHERRENS
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1998
TAXIS CONVENTIONNÉS TOUTES CAISSES

TAXI

Vincent : 06 08 93 75 99
Valérie : 07 68 68 07 47
Bureau : 01 64 95 68 49

SLV Fermetures

Mary Villeriot
Technico - Commerciale
Port : 06 50 61 27 18

- Pergola - Solisystème...
- Portails, clôtures...
- Portes...
- Fenêtres, Volets...
- Automatismes...
- Portes de garages...

Mary.slvfermetures@outlook.fr
6 Bis Avenue Jean Jaurès
91690 SACLAS
Site Internet : slv-fermetures.fr
Tél : 09 81 99 39 40

CDS NUISIBLES

07 57 17 45 91
CDS Nuisibles
Saclas 91690
cd.nuisibles@gmail.com

- DÉRATISATION & DEPIGEONNAGE
- DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES, FRELONS & CHENILLES PROCESSIONNAIRES
- DÉSINFECTION & DÉSINSECTISATION
- DÉMOUSSAGE DE TOITURE

Agrée CERTIproctid
Traitements saisonniers

BRASSERIE MOREL
Fabrication de bière artisanale

6 bis avenue Jean-Jaurès
91690 Saclas
www.brasserie-morel.fr
brassieremorel@gmail.com
0616740608

INFOS DÉCHÈTERIES - HORAIRES D'ÉTÉ

Du 22 juin et jusqu'au 31 août : mise en place des horaires d'été

Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h - 14h30 (en continu)

Dimanche et jours fériés : 8h - 12h

L'histoire sans faim

Librairie salon de thé

6, rue Joliot Curie
91690 Saclas
histoiresansfaim.saclas@gmail.com

L'Histoire sans faim - Saclas
histoire.sans.faim.saclas

Les contacts et permanences utiles

COMMISSAIRES DE JUSTICE

Pour les permanences, contactez la Maison de Justice et du Droit, 1, rue du Coq - 91150 ÉTAMPES - Tél. : 01.69.92.11.70

ORDRE DES AVOCATS – Barreau de l'Essonne :

La liste des avocats inscrits au Barreau de l'Essonne est consultable en mairie et sur Internet : www.avocats91.com. Palais de Justice, 9, rue des Mazières - 91012 Évry cedex Maison de l'avocat, 11, rue des Mazières - 91000 ÉVRY Téléphone: 01 60 77 55 51

CHAMBRE DES NOTAIRES Les consultations de 15 minutes maximum, destinées aux Essonnais, sont gratuites, anonymes et sur rendez-vous. **Permanence le mardi 8 septembre**, au 14, rue des Douze Apôtres - 91000 Évry - Tél. : 01.60.78.01.27

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUD ESSONNE sur rendez-vous : Services sociaux, voirie, ... 55, Promenade des Prés à Étampes. Tél. : 01.69.16.14.25

URGENCES MÉDICALES SAMU 15 - POMPIERS 18

CHIRURGIEN-DENTISTE Docteur Nadia ABARQI -

1, boulevard Legrand - 91690 Saclas
cabinet.dentaire.saclas@gmail.com ou sur Doctolib

PÉDICURE/PODOLOGUE Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

RÉFLEXOLOGUE Mme Élodie GAMBART - 2, avenue Jean-Jaurès - 91690 Saclas Tél. : 07 68 79 63 00

PHARMACIE DE LA JUINE Mme Mélanie FLEUREAU - 2, bis av. Jean Jaurès - 91690 Saclas. Tél. : 01 64 95 60 58
Pharmacie de garde : 32 37 ou le site www.3237.fr

MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE LA SACLASIENNE 4, avenue Jean Jaurès - 91690 SACLAS

MÉDECINE GÉNÉRALE SUR RENDEZ-VOUS

- Docteur Benjamin BACCUS, sur Doctolib
- Docteur Nathalie MARTINAGE, lundi, mardi et mercredi au 01 85 61 00 55 et sur Doctolib.
- Docteur Pierre-Edouard SCHOM, du mardi au vendredi sur Doctolib (05 55 11 36 21 pour les urgences des patients déclarés médecin traitant)

SPÉCIALISTES SUR RENDEZ-VOUS

- Mme Magali RUMOR, Psychologue Psychothérapeute 06.88.99.08.76
- Mme Claire HINTERMEYER, Psychologue 06.99.36.94.07 et sur doctolib.fr - Lundi, mercredi, jeudi
- Mme Caroline POPOTTE, Infirmière en Pratique Avancée (I.P.A) : 07.49.70.41.37
- Mme Camille LECLERC, Ostéopathe, 06.12.19.45.98 et sur doctolib.fr, lundi et vendredi
- Mme Perrine RÉPÉCAUD, diététicienne 07.56.86.87.90
- Mme Émilie VEBER, Sage-femme 06.20.28.20.25 et sur Keldoc.com

INFIRMIÈRES D.E. / SOINS A DOMICILE

Permanences tous les jours de 8h30 à 9h et de 18h à 18h30. Dimanche et jours fériés sur rendez-vous 01.78.65.33.66

■ **ADMR les 7 Arches** : Association de services à domicile et portage de repas 01.64.91.11.84 / 06.33.68.58.66

■ **SSIAD Trois Rivières** : Service de Soins Infirmiers à Domicile 6 rue Jean Jaurès 91690 Saclas - Tél. : 01.60.80.99.67

■ **SEDRE** Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes
Collectes : emballages, papiers, journaux : le vendredi - Les ordures ménagères le mardi. Sortir le bac la veille au soir. Collectes encombrants sur rendez-vous : 01 64 56 77 03 Renseignements : 01 64 94 56 21 - www.sedre91.fr

■ **ENEDIS** Dépannage électricité : 09 726 750 91 (appel non surtaxé)

■ **GrDF** (www.grdf.fr) Dépannage 24h/24 – 7 jours/7. Une odeur de gaz, un manque de gaz... Contactez ce numéro unique qui figure sur les factures : N° vert 0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)

■ **VÉOLIA** Pour tout problème concernant le réseau d'eau, 7/7 j et 24/24 h au 0969 360 400 (prix d'un appel local). Rencontre d'un conseiller sur rendez-vous obligatoire au 0969 360 400 (prix d'un appel local).

■ **SUEZ** Pour tout problème concernant l'assainissement : information, du lundi au vendredi 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h au 09 77 40 84 08 ; en cas d'urgence : 09 77 40 11 42

■ **MESSES À SACLAS** : les messes ont lieu à Saclas, les mercredis à 11h, avec le Père Claude TSHEFU HYUTE.

■ **BIBLIOTHÈQUE DE SACLAS** ouverte : le mercredi de 10h à 12h - Le vendredi de 16h30 à 18h30 - Le samedi de 10h à 12h. Accès gratuit

■ **LA POSTE** 4 rue Joliot Curie - 91690 SACLAS
Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h (bureau fermé le lundi et dimanche).

■ **ÉCO-CENTRE (déchetterie)** rue de la Gare - 91690 Saclas - contact@siredom.com - Tél. : 01.69.74.23.50
De septembre à juin : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h15 et 13h à 17h - Dimanche et jours fériés : 9h à 12h
Du 1^{er} juillet au 31 août : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 8h à 14h30 - Dimanche et jours fériés : de 8h à 12h
Zone de réemploi du vendredi au dimanche. Mise à disposition de compost selon le stock. Conteneur destiné aux textiles.

■ **PASSAGES BALAYEUSE** : mercredi 8 juillet 2026

■ **DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES ET FRELONS** BUZZ BUSTERS 06 30 77 34 24 - contact@buzzbusters.fr

■ **COMMUNAUTÉ DE BRIGADE D'ANGERVILLE**
Horaires d'accueil hors urgence : 8h/12h et 14h/19h
Dimanche et jours fériés : 9h/12h et 15h/18h
Sites d'accueil (sauf sur convocation)
Le Mérévillois : 01 64 95 00 14 (mercredi et vendredi)
Angerville : 01.64.95.20.22 - Urgence 17 toute la semaine

AIDE AUX VICTIMES

- Violences enfants : 119 (ou sur le site allo119.gouv.fr)
- Violences conjugales : 3919 (ou site arretonslesviolences.gouv.fr)
- Agression, vol, cambriolage, violences physiques, sexuelles, harcèlements, cyber malveillances, accidents, catastrophes naturelles, ... Composez le 116 006



LES PERMANENCES FRANCE SERVICES SACLAS pour faciliter vos démarches administratives

LES PERMANENCES AVRIL 2026

■ **Maison de Justice et du Droit**, conseils, informations, aide aux démarches. Permanences à Saclas les **jeudis 16 juillet et 20 août** de 9h à 12h. Tél. : 01.69.58.88.00.

En dehors de cette permanence vous pouvez contacter la MJD 1, rue du Coq 91150 ÉTAMPES qui vous orientera - Tél. : 01.69.92.11.70

■ **Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)** point conseil budget. Prendre rendez-vous à l'accueil France Services à la mairie (sur demande) - Tél. : 01.69.58.88.00

■ **Conseiller France RENOV**, accueil physique en Mairie. Permanences les **jeudis 2, 16, 30 juillet et 13, 27 août** de 13h30 à 16h30. Prise de rendez-vous au 01.64.98.11.79

■ **Direction Départementale des Finances Publiques (impôts)**, accueil en visio les **vendredis 3 juillet et 14 août** de 9h à 12h. Prendre rendez-vous via votre espace personnel impots.gouv.fr

■ **Mission Locale** une aide vers l'emploi et l'autonomie pour les jeunes de 16 à 25 ans. Permanences un mercredi sur deux, de 13h30 à 17h, à la mairie de Saclas. Prochaines permanences les **mercredis 8 et 15 juillet et 12 août**. Prendre rendez-vous sur votre espace personnel.

■ **Caisse d'Allocation Familiale (CAF)** en visioconférence le **jeudi 23 juillet** de 14h15 à 15h45, créneaux de 15 minutes par personne (7 créneaux possibles). Prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.

■ **Ateliers numériques** tous les jeudis, de 14h à 15h. Ateliers gratuits et accessibles à tous. Inscriptions en mairie.

Joindre les services administratifs de la mairie

Accueil/Salles communales/	
Logement	01 69 58 88 00
France services	01 69 58 88 00
État civil	01 69 58 88 00
Urbanisme/Élections, Affaires militaires	01 69 58 88 04
Comptabilité/Aide sociale/ Cimetière	01 69 58 88 07
Journal municipal/Conseils municipaux/ Associations	01 69 58 88 01
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h - Samedi : de 8h à 12h	

contact@mairie-saclas.fr - franceservices@mairie-saclas.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

LIBRE EXPRESSION

Chers Concitoyens

Pas de CM ce mois-ci

Dossier LOGIAL

Le Renouveau a donc demandé ce qu'il en est sortie de cette réunion du 07 Mai avec L Equipe de la Mairie et les responsables de LOGIAL

Réponse Mairie: En sept en commission CCAS , normal nous ne sommes plus à l'heure des Elections.

De nombreux Concitoyens attendent depuis 12 ans des réponses concrètes , 4 mois supplémentaires à attendre, QUEL MEPRIS pour ces Concitoyens.

Félicitations aux jeunes enfants pour ce magnifique spectacle de fin d'année .

3ieme mois ou nous demandons de retirer les souches d'arbres sur Saclas " SILENCE RADIO DE LA MAIRIE "

Notre FB / Le Renouveau de Saclas pour toutes suggestions

Dossier sur le recrutement en Péri-scolaire "CAESE" en cours voir notre FB .

Le Renouveau de Saclas à votre écoute

La tribune publiée dans ce journal est transmise par l'équipe de la minorité municipale et relève de sa seule responsabilité ; la mairie ne peut en aucun cas en modifier le contenu.

ÉCOLE SERGE LEFRANC

14 rue Jean Moulin, 91690 SACLAS

École élémentaire 0910133a@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 60 77

École maternelle 0911737u@ac-versailles.fr
Tél : 01 64 95 65 56

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET ÉTUDE SURVEILLÉE

Gérés par la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud Essonne (CAESE).

Renseignements/inscriptions :

Guichet unique - 76, rue Saint Jacques - 91150 Étampes - Tél. : 01 64 59 27 27 - www.caese.fr

L'île aux enfants, rue du stade - 91690 Saclas
Tél. : 01 64 92 12 61 - alsh.saclas@caese.fr

RESTAURATION SCOLAIRE

Gérée par le Syndicat des Quatre Rivières et des Portes de la Beauce (S.I.4.R.P.B).

Renseignements : 06 75 10 35 78



Grand FEU D'ARTIFICE à Saclas

le samedi 11 juillet 2026

21h



**DISTRIBUTION
DES LAMPIONS LED**
*sur le parking
de la mairie*



21h45

**MINI
CONCERT**



22h

**DÉPART
DE LA PARADE**



23h

FEU D'ARTIFICE
au plan d'eau



Venez nombreux !